



Les nouvelles Pyratelles

Bulletin communal d'information de Puyravault n°39 - Edition 2022





Un centre bourg aménagé à l'horizon 2023

PUYRAVAULT

Les futurs travaux d'aménagement de la traverse du bourg ont été à l'ordre du jour du conseil municipal du mardi 14 septembre.



Les travaux d'assainissement collectif, à l'entrée du bourg, sont terminés depuis peu (© O.H.)

Réunis en conseil municipal, les élus de Puyravault ont approuvé la signature des deux projets de convention "études" pour la traverse du bourg, et "travaux" pour la traverse de Blameré, avec le Conseil départemental de la Charente-Maritime. Pour le centre bourg, « le projet d'aménagement est à l'horizon 2023 », a souligné Raymond Desille, le maire de la commune. Le montant estimé de la convention "études" est de 82 962,36 €. « Le coût d'objectif prévisionnel des travaux est de 1 416 000 € HT. C'est un chantier très important », a-t-il indiqué.

Les études concernent l'avant-projet, le projet, l'assistance contrat-travaux, les levés topographiques, l'étude géotechnique et la coordination sécurité. La direction des infrastructures du Département de la Charente-Maritime assurera la réalisation des études. Le Conseil départemental fera l'avance du montant total des études. « La commune participera à hauteur de 30 % du coût HT des

études. La somme sera inscrite au budget de 2022 », a précisé le maire.

De son côté, la convention "travaux" concerne la réalisation de plateaux ralentisseurs rue de La Macre et rue d'En-Haut. « Et de créer des écluses sur ces deux rues, de poser la signalisation adaptée... », a souligné Raymond Desille. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 49 297 € HT. « Les travaux sont prévus avant la fin de l'année », a-t-il poursuivi.

Il a été fait un point sur les travaux d'assainissement collectif. Ceux de La Chardonnière, à l'entrée du bourg, route de Surgères, « se passent bien », a indiqué Antoine Rubio, adjoint à la voirie. Ils

sont dans les délais prévus. Le chantier devrait se terminer en fin de semaine prochaine ».

« On est en stand-by »

Les travaux en centre bourg ne sont pas démarrés. « On est en stand-by par rapport aux fouilles archéologiques, a précisé le maire. La Drac (Direction régionale des affaires culturelles) a décidé de poursuivre les fouilles par rapport à l'intérêt du site. Ça va encore décaler les travaux ».

Olette Huet

Sommaire

Le mot du maire	3
État civil	4
Voeux du personnel	4
Budget	4
Application Intramuros et page facebook	5
Plantations	6-7
Le sentier d'interprétation	8-9
Nettoyage du cimetière	10
Scènes d'été	10
Cérémonie commémoratives	11
Octobre rose	12
Colis gourmands pour nos aînés	12
Noël des enfants	13
Décorations de Noël «fait-main»	13
Solidarité	14-15
Une année scolaire à l'Îlot Pyraté	16
La bouquinerie	16
Nouveaux services	17
Travaux	18
Environnement	19
L'urbanisme se dématérialise	20
Rézo pouce	21
Vie associative	22-25
Minutes municipales	26-27



Les nouvelles Pyratelles

Edition 2022 - N°39

Directeur de la Publication : Raymond DESILLE
Equipe rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Puyravault

Réalisation : Editions Conseils Informations
18 rue Gustave Eiffel - 33600 PESSAC
ECI est une marque de PRINT33

Diffusion gratuite
Reproduction totale ou partielle interdite



Mesdames, Messieurs,

Je vous exprime tout d'abord en mon nom et au nom du conseil municipal, tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2022 à vous-mêmes et à tous vos proches.

La pandémie perturbe nos vies depuis 2 ans et l'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'à fin juillet 2022. La cérémonie des vœux du Maire, qui constitue traditionnellement pour l'équipe municipale un rendez-vous privilégié avec la population pour dresser le bilan de nos actions et la feuille de route pour l'année à venir, n'a pas pu encore une fois se dérouler en physique. La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser cette rencontre, je m'adresse donc à vous à travers cet éditorial.

Malgré ce contexte, nous continuons à assurer nos missions et à mettre en place les projets pour lesquels vous nous avez élus en 2020. Adjoints, conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal que je remercie pour leur engagement et leur disponibilité ont œuvré dans leur domaine de compétence pour faciliter votre quotidien.

Les principales actions et projets réalisés en 2021 :

- nouvelle tranche de travaux pour la mise en place de l'assainissement collectif sur le secteur de la Chardonnière,
- nettoyage du ruisseau le Blameré,
- travaux d'aménagement et mise en place de filet sur le terrain de sport,
- à la demande de nombreux riverains, les travaux de sécurisation de la route départementale 205E5 à Blameré avec installation de ralentisseurs et chicanes ont été réalisés,
- élaboration du schéma directeur des eaux pluviales,
- en voirie, réfection des impasses du bourg de Puyravault.

Les principaux projets communaux pour 2022 :

- concernant l'assainissement collectif, il reste une dernière tranche à réaliser dans le secteur de l'Eglise. La nécessité de faire de nouvelles fouilles archéologiques retarde l'exécution des travaux (nous vous tiendrons informés dès que les dates seront connues),
- dans le cadre de notre plan de rénovation de la voirie communale, sont planifiés au premier semestre les secteurs suivants : Chemin Rochelais, Rue des Roquetis, Chemin des Combes.
- Suite aux réunions de la commission mixte voirie-environnement, le conseil municipal a validé les travaux d'aménagement d'une liaison douce sécurisée pour les

piétons Route de la Macre à Blameré. Les travaux seront réalisés au 1er semestre.

- avec l'aide de la CDC Aunis Sud et pour faciliter les mobilités, Rézo Pouce, réseau solidaire pour partager les trajets du quotidien va se déployer sur la commune prochainement,
- à venir également, l'enfouissement des réseaux (téléphoniques et électriques) sur le secteur de la Casse aux Chevaux.
- les études sur l'aménagement du centre bourg de Puyravault continueront en 2022, l'objectif est de réaliser ces importants travaux en 2024.

Voilà pour les dossiers de travaux en cours ou à venir, pour le reste, nous vous informerons au fil de l'eau via les Brèves Pyratelles, des différentes actions menées par l'équipe municipale.

Notre commune est attractive et de nombreux habitants se sont installés en 2021, nous leurs souhaitons la bienvenue et nous les invitons à participer à la vie communale. Un nouveau lotissement « La sablière » va voir le jour en 2022 (25 parcelles), les travaux d'aménagement sont prévus au printemps.

A l'échelle communautaire, l'actualité est très chargée pour la Communauté de Communes Aunis Sud et les actions menées au quotidien pour faciliter la vie des habitants des 24 communes qui la compose sont nombreuses. Véritable acteur de service public, son champ d'intervention est très large au vu de la grande diversité de compétences qu'elle exerce. Pour en savoir plus sur les actions en cours, les services rendus à la population et le projet de territoire, je vous invite à consulter le site : <https://aunis-sud.fr>

Je suis heureux de rendre hommage à travers cet éditorial à M. Bonnouvrier qui a soufflé ses 100 bougies (maintenant, il est en maison de retraite mais il a longtemps habité sur la commune).

2022 sera une année d'élections avec plusieurs dates à retenir : Présidentielles les 10 et 24 avril / Législatives les 12 et 19 juin.

Enfin, pour suivre l'actualité communale et intercommunale, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook et l'application INTRAMUROS.

L'équipe municipale se joint à nouveau à moi, pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite pour cette année 2022. Continuez à prendre soin de vous et à préserver votre santé.

Votre Maire
Raymond DESILLE

➤ Etat civil

Naissances :

- Mayline LEBON née le 6 février
- Raphaël MAYNIAL né le 26 mars
- Léna NEGRET LOUBERE née le 12 juin
- Louis BAUDREY né le 27 juin
- Nano BURGEAUD né le 17 novembre
- Ambre GIRAULT LAURENT née le 14 décembre

Mariages :

- Séverine GAUTHIÉ et Florent GUYON le 13 février
- Gwenaëlle DE LAMBALLERIE DE ROFFIGNAC
et Olivier LENGLET le 14 août
- Sarah LANGNEL et Julien MICHEL le 6 novembre

Décès :

- Jacques MICHAUD le 13 mars
- Jean-Michel RAOULT le 30 mars
- Marius ANGIBAUD le 19 mai

➤ Voeux du personnel

Cette année encore, les vœux du personnel étaient en effectif réduit cause sanitaire oblige, le samedi 9 janvier 2021.

Monsieur le Maire et ses adjoints respectifs, (Marie Laure FÉLIX pour le personnel scolaire et Antoine RUBIO pour le personnel technique et administratif) recevaient les agents communaux afin de leur offrir leurs cadeaux de fin d'année.

Ils ont pu aussi renouveler leurs remerciements à l'équipe pour le service rendu tout au long de l'année.



➤ Budget

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2021
Total 013 : Remboursement salaires	6 700,00	
Total 70 : Produits de service (cantine, garderie ...)	36 936,00	38 476,00
Total 73 : Impôts et taxes	281 178,00	270 587,00
Total 74 : Dotations, subventions	88 438,00	86 570,00
Total 75 : Loyers, location	1 500,00	506,12
Total 76 : Produits financiers		
Total 77 : Produits exceptionnels	6 685,00	
Total 042 : Opérations d'ordre	2 000,00	2 000,00
Total 002 : Excédent fonctionnement N-1	249 095,29	290 000,59
TOTAL EXERCICE (sans report excédent)	423 437,00	398 139,12
Total général avec report	672 532,29	688 139,71

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2021
Total 011 : charges à caractère général	117 775,00	128 410,00
Total 012 : Charges de personnel	202 400,00	192 650,00
Total 014 : Atténuation de charges	788,00	600,00
Total 65 : Indemnités, subventions, SDIS ...	47 971,00	55 123,00
Total 66 : Charges financières	8 220,00	7 500,00
Total 67 : Charges exceptionnelles		
Total 68 : Provisions		1 787,00
Total 023 : Virement à la section d'investissement	295 378,29	302 069,71
Total 042 : Opérations d'ordre		
TOTAL EXERCICE	672 532,29	688 139,71

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2020	2021
021 Virement de la section de fonctionnement	295 378,29	302 069,71
001 - Excédent reporté		
Total 10 : FCTVA, Taxes d'aménagement	23 000,00	15 400,00
Total 1068 : Excédent de fonctionnement reporté	73 958,71	30 496,36
Total 13 : Subventions (Etat, Département...)	40 699,00	23 848,00
Total 024 : Produits des cessions	27 000,00	30 000,00
Total 40 - Amortissement PLU modifié n° 1		1 787,00
Total 41 Opérations patrimoniales	49 300,00	30 460,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	509 336,00	434 061,07

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	2020	2021
001 - Déficit reporté	73 958,71	30 496,36
16-Caution locataire		
16 - Emprut	32 170,00	32 870,00
21-23 Programme d'investissement	351 907,29	338 234,71
40 -opérations d'ordre (régie)	2 000,00	2 000,00
41 -Opérations patrimoniales (SDEER)	49 300,00	30 460,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	509 336,00	434 061,07

➤ Application IntraMuros

Monsieur TREHARD est venu nous présenter l'application à la CDC le 17 mars en commission communication.

IntraMuros est l'application mobile de référence des mairies et EPCIs : 1400 communes et 40 EPCIs ont rejoint l'application.

L'application IntraMuros permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Les administrés reçoivent nos alertes directement sur leur smartphone.

Ils accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques.

Ils utilisent les services que nous mettons à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les bibliothèques et les commerces.

On peut inclure des services personnalisés dans l'application et créer des contributeurs (directrice pour l'école, les bibliothécaires, les associations...) qui participent à l'ajout d'information.



ÉVÉNEMENTS : Les administrés accèdent en priorité aux événements de leur commune et de la CDC, puis à ceux de l'ensemble de leur bassin de vie (les communes en Favoris).



ACTUALITÉS : Le journal se compose des actualités et alertes du territoire. Les associations, écoles et commerces peuvent publier sous le contrôle des collectivités.



ALERTES : Les citoyens reçoivent sur leur smartphone les alertes des communes et des contributeurs qu'ils suivent, sous forme de notification.



POINTS D'INTÉRÊT : Les habitants et les touristes de passages peuvent découvrir tout ce qu'il y a à voir et à visiter dans la commune (sentier interprétation, circuit vélo...) et sa région.



ANNUAIRE : Un grand nombre d'informations sont disponibles : numéros de téléphone, adresses mail, horaires, etc.



SIGNALER : Le citoyen se géolocalise, prend une photo, choisit la catégorie et renseigne son adresse mail. La collectivité compétente reçoit tout de suite le signalement. Le diffuse ou non au choix.



SONDAGES : Le citoyen peut répondre aux sondages de sa commune et de son intercommunalité. Il a ensuite accès aux résultats.

Les Services = Les contributeurs qui peuvent ajouter de l'information – gratuit pour eux :



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : Les parents d'élèves s'abonnent aux écoles de leurs enfants. Ils consultent les menus cantine et reçoivent les alertes.



ASSOCIATIONS : Les habitants s'abonnent aux associations qui les intéressent. Ils consultent leurs informations et reçoivent leurs alertes.



COMMERCES : Les clients des différents commerces du territoire les retrouvent sur leur smartphone. Ils ont accès à leurs informations et les contactent facilement.



➤ Facebook

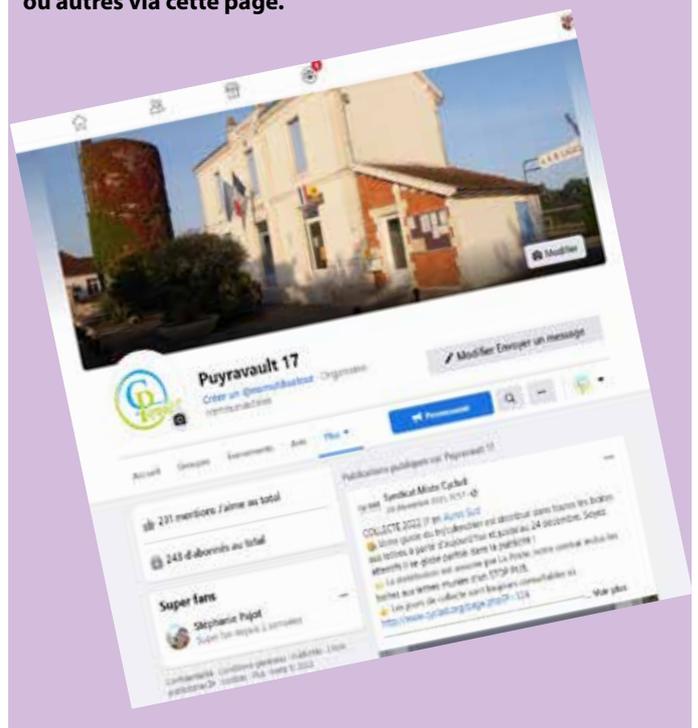


Voilà plus d'un an que notre page FACEBOOK est ouverte, et maintenant elle compte 243 abonnés !

61 % de femmes et 39 % d'hommes, la gence masculine nous rejoint progressivement (35% l'année dernière).

Nos amis canadiens, belges et anglais se sont eux aussi abonnés à notre page !!

Vous êtes acteurs de la commune, n'hésitez pas à nous communiquer vos différentes informations, manifestations ou autres via cette page.



➤ Les plantations

Chaque année, la municipalité offre un arbre à chaque nouveau pyraté ou pyratelle né(e).

En janvier 2021, la plantation pour les enfants nés en 2020, a dû être repoussé pour raison sanitaires. Les parents, les enfants (déjà bien grands !) et quelques membres du conseil se sont donc réunis le samedi 20 novembre 2021, pour enfin planter des pommiers, des cerisiers, des cognassiers et des nashis (pomme poire) au pied de l'antenne relais Rue de l'Ancienne Gare à Puyravault, et célébrer ces naissances.



Tout le monde a été mis à contribution, le maire, les mamans, les papas, les grandes soeurs et même les enfants cette année ! Le soleil était lui aussi de la partie !



La remise des certificats de plantations ainsi qu'un cadeau ont été suivi du traditionnel pot de l'amitié.



➤ 1 arbre = 1 naissance



➤ Le sentier d'interprétation

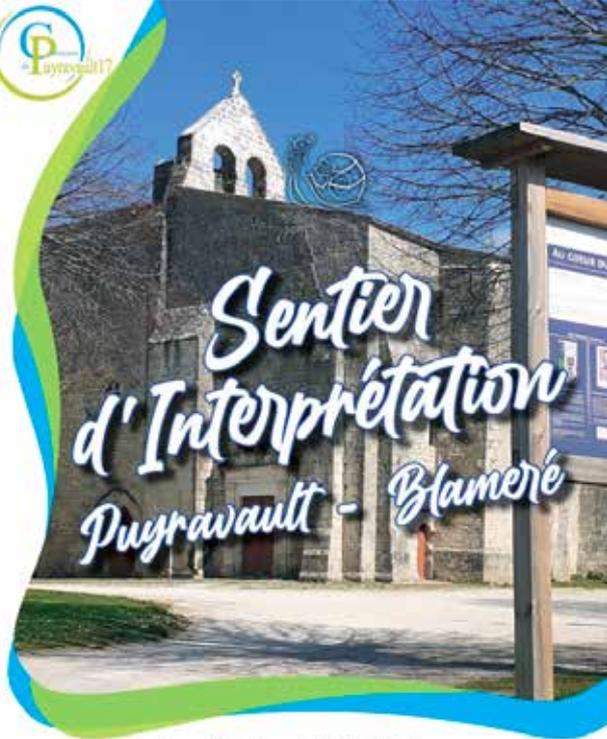
L'équipe de la commission Communication s'est penchée au printemps dernier sur l'élaboration d'un flyer pour le sentier d'interprétation qui traverse nos villages.

Le 20 mars, elle avait convié toute l'équipe municipale avec maris, femmes, enfants, chiens, vélos pour une matinée « photos » sur le sentier. Le temps était parfait et les prises de vue nombreuses ! Au cours du printemps, la commission s'est donc réunie de façon assidue pour choisir les photos, les textes, les éléments importants à mentionner, en essayant de ne rien oublier !

Vous pouvez le retrouver en mairie, à la CDC ou sur l'appli Intramuros et même sur notre page Facebook.

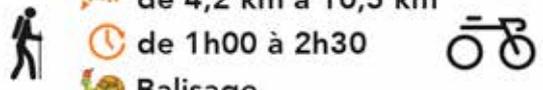


➤ Le sentier d'interprétation

Sentier d'Interprétation Puyravault - Blameré

de 4,2 km à 10,5 km
de 1h00 à 2h30
Balisage



INFOS PRATIQUES

Hébergement :

- Le Clos de la Garenne Gîtes, chambres et table d'hôtes
9 rue de la Garenne 17700 PUYRAVAULT
05 46 35 47 71
www.closdelagarenne.com

- La Combe des Roquetis Gîtes, chambres d'hôtes
12 Rue Pierre François Audry de Puyravault 17700 PUYRAVAULT
05 46 68 93 09
www.chambres-dhotels-la-combe-des-roquetis.fr

Service :

Distributeur à pain, près du château d'eau, en face de la mairie.

N° d'urgence : 112

Conseils aux promeneurs :

Merci de respecter le code de la route et de l'environnement, la Commune de Puyravault ne pourra être tenue responsable de tout accident ou incident. Faites preuve de grande prudence avec les enfants lorsque vous traversez une route.

Pour les groupes, il vous est conseillé de porter un gilet jaune.

Nous comptons sur votre civilité pour laisser notre campagne propre.



LES INCONTOURNABLES

- **Départ Nord** place St Eutrope à Blameré
GPS 46.150980,-0.837326 Parking

- **Départ Sud** place de l'église Sainte Trinité à Puyravault GPS 46.133568,-0.811042 Parking

Suivez Pyro la cagouille 🐸 il vous guidera et lisez bien les indications sur les panneaux.

La commune est constituée des villages de Puyravault et de Blameré, situés au cœur du relief verdoyant de l'Aunis. Elle tire son nom du latin :

- «podium» qui signifie «hauteur, élevé»
- «rebelli» qui signifie «rebelle».

Un Pyraté dans l'Histoire : Pierre-François Audry de Puyravault

Né en 1773, Pierre-François Audry de Puyravault est élu député de Rochefort dès 1822. Loin de se contenter de faire acte de présence à la Chambre des Députés, le natif de Puyravault participe activement à l'opposition politique dirigée contre le régime de la Restauration, en poussant notamment la nomination de La Fayette à la tête de la Garde nationale lors de la Révolution de Juillet en 1830.

- **L'église Sainte Trinité à Puyravault** : Puyravault possède un ancien prieuré et une église du IX^{ème} siècle.

- **Parvis de l'église Ozanne Achon** : elle est née le 18 juillet 1633 à Savarit. À l'âge de 12 ans, elle vient s'installer au prieuré de la paroisse de Puyravault. Le 2 octobre 1657, à l'âge de 24 ans, elle quitte Puyravault et s'embarque pour la Nouvelle France (Québec). Elle y épouse Pierre Tremblay (français lui aussi de Randonnai en Normandie) et donne naissance à 12 enfants. A ce jour, il y a plus de 500 000 descendants, dont 180 000 portent le nom TREMBLAY !

- **La Chapelle** (propriété privée) à Blameré.

- **Les Mares à Blameré** sont un milieu où la vie foisonne. Ces petites étendues d'eau stagnante de faible profondeur, initiées par la commune pour créer de la biodiversité, hébergent une grande diversité de plantes et d'animaux.

➤ Scènes d'été

Puyravault a eu la chance de recevoir les Scènes d'été du CAC cette année ! Le 8 juillet 2021, le CAC, Centre Animation et de Citoyenneté, a donc installé son chapiteau tout en couleur, sur le stade de Puyravault. Mais pas que...

La P'tite Boutique de l'été avait fait le déplacement également avec sa caravane et une partie de son stock (bijoux, vêtements...), la vente de crêpes et de boissons était assurée par l'équipe du CAC, ainsi qu'une grande tombola avec de nombreux lots à gagner (dîner au restaurant, massage, panier garni...).

A 20h30, Data Face Cie, nous a joué une comédie d'interprétation : « Heïdi a bien grandi ».



Mais c'est quoi « Le CAC » ?

Créé en 1993, le Centre d'Animation Cantonal, communément appelé « Le CAC » est une association 1901 agréée Centre Social qui développe des actions sur l'ensemble du Canton de Surgères.

Leur motivation est de participer au développement de la vie sociale et culturelle du canton. Cela en portant une attention particulière à ceux et celles, qui pour diverses raisons, en sont exclus.



Le public était nombreux, à l'unanimité :
« Une bonne soirée après tous ces mois confinés ! »



➤ Nettoyage du cimetière

Une nouvelle fois l'équipe municipale s'est mobilisée pour nettoyer le cimetière, et notamment les tombes les plus anciennes, accompagnée de quelques volontaires de la commune, que nous remercions vivement pour le travail fourni et le temps passé.

Le samedi 16 octobre, sous un beau soleil, une bonne trentaine de petites mains ont arraché et remis propre certaines tombes, envahies par la mauvaise herbe.

Même les plus jeunes étaient là pour aider !

S'en est suivi un petit « casse croûte » à la mairie pour récompenser les efforts fournis par tous.

Merci et rendez-vous sûrement l'année prochaine, les mauvaises herbes sont tenaces !!!

➤ Cérémonies Commémoratives

- Comme annoncé par le Préfet pour cause de pandémie, la cérémonie du 8 mai s'est tenue en comité restreint (le maire, adjoints et le porte-drapeau). Une gerbe de fleurs a été déposée au monument.

- Au cimetière de Puyravault, en ce 11 novembre 2021, le maire, aidé de quelques enfants et accompagné des habitants du village, a déposé sur chaque tombe des anciens combattants un petit bouquet floral.



Ensuite, après avoir remonté la rue de la Garenne, direction le Monument aux Morts, escorté par une quarantaine de personnes qui avaient fait le déplacement, Monsieur le Maire a lu un discours en hommage aux Compagnons et à l'Ordre de la Libération. Il a notamment évoqué Hubert Germain dernier Compagnon de la Libération (décédé à l'âge de 101 ans le 12 octobre dernier et inhumé au Mont Valérien, en ce jour de l'armistice, en présence d'Emmanuel Macron) et également les soldats Morts pour la France plus récemment dans les combats au Mali. Remerciements à Monsieur Marius Angibaud notre porte drapeau disparu.

Pourquoi le 11 novembre est un jour férié ?



Le choix de la date du 11 novembre n'est pas un hasard : il s'agit d'un choix «français» puisque cette date tombe pile sur celle de la fête traditionnelle du saint patron des Francs, St-Martin. Le canon s'est donc tût à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918 sur le front au Nord-Est de l'Hexagone... et par conséquent dans toute l'Europe. Les soldats sortent alors des tranchées sans crainte mais les festivités sont forcément endeuillées. À partir de 11 heures du matin le 11 novembre 1918, volées de cloches et sonneries de clairon annoncent la fin des combats sur le front occidental. Ils retentissent après quatre ans de guerre qui ont laissé une France exsangue et 1 500 000 victimes, jeunes pour la plupart. Au total, la Grande Guerre a fait plus de 8 millions de morts et de blessés.



➤ Octobre rose

Le mois d'octobre 2021 sera marqué par la 28e campagne d'Octobre Rose. Un mois symbolique où divers événements sont organisés afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Vendredi 1er octobre 2021, la campagne annuelle, Octobre Rose, qui a pour but de sensibiliser au dépistage du cancer du sein, a débuté. Comme son nom l'indique, elle se déroule durant l'intégralité du mois d'octobre. Le cancer du sein est celui qui touche le plus les femmes dans le monde, devant celui du côlon-rectum et celui du poumon.

Cette campagne mondiale avec comme logo le mythique ruban rose permet également de récolter des fonds pour soutenir la recherche médicale et scientifique. Depuis 2004, plus de 3,3 millions d'euros ont été récoltés et reversés à plus de 60 chercheurs et soignants.

Tout au long de ce mois, des événements et manifestations ont lieu partout en France, afin d'inciter les femmes à se faire dépister régulièrement. Depuis plusieurs années, Octobre Rose connaît une forte médiatisation, aussi bien à travers des affiches dans la rue que sur les réseaux sociaux.

Généralement, de nombreuses courses ont lieu partout en France. Des goodies comme des t-shirts, des foulards ou encore des verres sont alors vendus, au profit des associations.

En France, environ 650.000 femmes sont atteintes d'un cancer du sein ou ont été touchées par cette maladie, qui est le cancer le plus fréquent chez les femmes. En 2020, 60 000 nouveaux cas par an.

En moyenne, une femme sur huit sera touchée par le cancer du sein au cours de sa vie.

On ne le dira jamais assez d'où l'importance du dépistage et des campagnes de sensibilisation.

En effet, plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison seront importantes.



Blameré



Rochefort



Rochefort



Rochefort

➤ Les paniers pour nos aînés

Comme l'année passée, la municipalité a décidé de distribuer des colis pour nos aînés, les conditions sanitaires n'étant toujours pas favorables au rassemblement.

Le samedi 11 décembre 2021, des binômes d'élus se sont donc formés pour la distribution sur toute la commune.

Lors de celle-ci, nous avons pu échanger quelques mots, et nous avons même appris certaines anecdotes sur la commune !

Gamm Vert de Surgères nous a confectionné deux sortes de colis, un pour les personnes seules (25) et un autre pour les couples (19).

Nous espérons pouvoir nous retrouver l'année prochaine autour du repas traditionnel.



➤ Noël des Enfants

A la dernière minute, le spectacle du magicien Stéphane Atlas a dû être annulé en raison des mesures sanitaires.



Cela n'a pas empêché les petits lutin(e)s du Père Noël de distribuer les livres et les chocolats aux enfants sages (et moins sages d'ailleurs).

Une cinquantaine d'enfants d'un an à 12 ans, se sont rendus à La Bouquinerie pour récupérer leur présent, et animer, par la même occasion, notre bibliothèque.



➤ Décoration de Noël «Fait main»

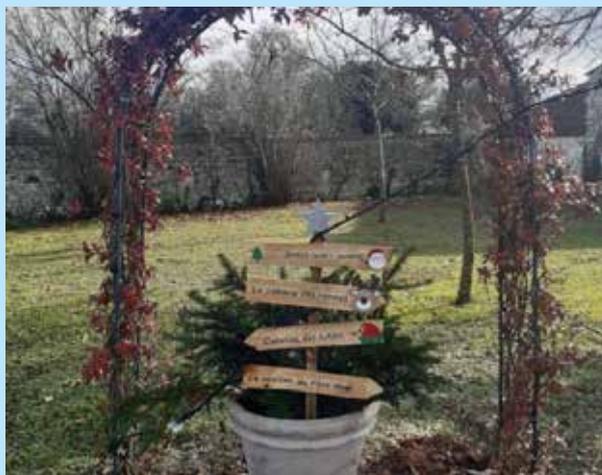
La commission Fêtes & Cérémonies avait convié la population à une réunion le mardi 9 novembre, pour choisir les nouvelles décorations de Noël « fait main ».

Plusieurs idées ont été retenues, il n'y avait plus qu'à trouver les petites mains. Après une bonne séance de bricolage !



Voici ce que vous avez pu découvrir dans les différents points stratégiques de la commune (mairie, église, entrée de Blaméré).

Les lutins ont déjà pleins d'autres idées en tête pour l'année prochaine.



➤ A Chacun son Toi...t

L'association A Chacun son Toi...t :

- Accompagne vers et dans le logement les jeunes de 16 à 30 ans actuellement sur le territoire des Vals de Saintonge et nous nous développons sur le territoire d'Aunis Sud.
- Accompagne et soutien les bailleurs privés qui souhaitent louer leur(s) logement(s) vides ou meublés aux jeunes de leur territoire.

Nous recherchons des propriétaires ayant des chambres, des studios, des T1, T2 à louer pour des jeunes sur le territoire d'Aunis Sud.

Si vous êtes intéressés par cette démarche,
contactez-nous au 05.46.32.14.84 ou par mail : sl-sudaunis@achacunsontoit.eu
Vous pouvez également aller voir sur notre site internet : www.achacunsontoit.eu

L'association vous souhaite une merveilleuse année 2022 !

A Chacun son Toi...t



Propriétaires

L'association accompagne les jeunes de 16 à 30 ans vers et dans le logement sur le territoire d'Aunis Sud

Jeunes

Avec le Service Logement nous pouvons soutenir les propriétaires souhaitant favoriser l'arrivée de jeunes sur le territoire

Chambre Studio...

Conseils

Vous avez un logement ?

Informations

Nous en cherchons sur Aunis Sud contacter l'association A Chacun son Toi...T

Logements

Permanence les jeudis à la Maison de l'Emploi de Surgères

A Chacun son Toi...T
37/39 rue de la porte de Niort, 17400 Saint Jean d'Angély
05.46.32.14.84
ou
sl-sudaunis@achacunsontoit.eu

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

5 rue du Stade 17700 PUYRAVAULT

Téléphone 05 46 68 98 16
 Courriel.....commune.puyravault@orange.fr
 Site.....www.puyravault17.fr
 Facebook.....Puyravault 17

Heures d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi..... de 10h30 à 12h30
 mercredi et samedi.....de 9h à 12h30
 Secrétaire..... Nathalie BUREAU

Permanence du Maire

mercredi et samedi.....de 9h à 12h30

N° de téléphone des élus :

Raymond DESILLE, maire 05 46 68 86 48
 Gérard ALAIRE, 1^{er} adjoint 05 46 68 93 62
 Marie-Laure FELIX, 2^e adjoint 05 46 68 87 13
 Antoine RUBIO, 3^e adjoint 06 60 39 51 33
 Jenny HURTAUD, 4^e adjoint 06 26 96 06 47

BOUQUINERIE

15 rue de la Garenne - 17700 PUYRAVAULT

Horaires d'ouverture..... de 10h à 12h
 les mercredis et samedis

ASSOCIATIONS COMMUNALES**Amicale villageoise**

Francis MARET 05.46.68.98.74
 Adresse.....8 rue d'en Haut

Association Communale de Chasse Agréée de Puyravault

Président : Willy DRAPEAU 05 46 35 56 51
 Adresse..... 4 rue Pierre François Audry

Association des Parents d'élèves Puyravault - Vouhé

Présidente : Marie MAINGOT 06 98 29 29 94
 Mail ape17700@gmail.com
 Facebook.....ape Vouhe / Puyravault

Club « La Joie de Vivre à Tout Age »

Présidente : Patricia TRILLO..... 07.89.70.12.62
 Trésorier : Jean Maurice VANNEAU..... 06.72.73.03.66
 Mail atoutage17@gmail.com

Tennis-Club de Puyravault

Président : Damien RIAND..... 06 45 96 33 80

Canton Aunis Football Club (CAFC)

Président : Pascal FOURNIER..... 06 72 48 90 23
 Mail : pascal.fournier17430@orange.fr

Amicale des Chasseurs et propriétaires de Blameré

Président : Christophe LE DORIDOUR
 2 rue de la Chapelle 05 46 68 98 53

PUYRAVAULT**MEMENTO MUNICIPAL****Les Formalités... où se renseigner ?****Carte Nationale d'identité / Passeport :**

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Carte d'Electeur

(Inscription du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année, pour l'année suivante)

Mairie du Domicile

Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

Mairie du Domicile

Carte Grise

En ligne : service public

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'événement

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

N'hésitez pas à consulter le site de la commune, où vous pourrez retrouver toutes ces informations :
www.puyravault17.fr

Ces gestes qui sauvent...

QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

1) ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ LES SECOURS (SAMU 15 ou POMPIERS 18)

2) VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.
Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.
Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière.
Regardez et écoutez si la personne respire.



3) FAITES DEUX INSUFFLATIONS

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement. Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez. Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION



5) LE MASSAGE CARDIAQUE

Si la personne ne respire toujours pas :

Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains.

Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus, les coudes bloqués. Vos mains

doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) ET CONTINUEZ AINSI

Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

URGENCES

Pompiers.....	18 ou 112
Gendarmerie	17
SAMU	15
Centre Antipoison	05 56 96 40 80
SOS Femmes battues	3919
(du lundi au samedi de 8h à 22h et jours fériés de 10h à 20h)	
Allô Enfance en Danger.....	119



Que faire en cas de brûlure ?

Les gestes essentiels :

- Refroidir la brûlure en l'arrosant immédiatement pendant 5 minutes à l'eau froide, sans pression sur la brûlure.
- Retirer les vêtements pendant l'arrosage, à l'exception de ceux qui adhèrent à la peau.
- **Si la brûlure est très étendue, ou que les cloques sont de grandes tailles** (plus de la moitié de la paume de la main de la victime), la brûlure est dite grave. Il faut allonger la victime sur la région non brûlée. L'installer en position demi-assise si elle présente des difficultés respiratoires. Alerter au plus vite les secours. Surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.
- **Si la brûlure est simple**, l'arrosage peut être poursuivi plus de 5 minutes pour limiter la douleur. Ensuite, protéger la brûlure, et ne pas percer la cloque. Surveiller la brûlure : si elle devient chaude, gonfle ou si elle continue à faire mal dans les 24 heures, consulter un médecin.



TARIFS DE LOCATION DES SALLES

SALLE DES FETES DE PUYRAVAULT

	Une journée semaine excepté vendredi, week-end et fériés		week-end et jours fériés	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
Habitants de la commune	70€	100€	150€	200€
Extérieurs	140€	200€	300€	400€
Associations locales	Gratuit			
Associations extérieures	Gratuit			50€

CAUTION : 600 €

ESPACE DU RUISSEAU DE BLAMERÉ

	JOURNEE EN SEMAINE OU WEEK-END		
	Office, préau, sanitaires, hangar	Salle et sanitaires	
Habitants de la commune	50€	20€ ETE	30€ HIVER
Associations locales	Gratuit		

CAUTION : 200 €

ESPACE LOISIRS DU VIEUX CHATEAU D'EAU

	WEEK-END
Habitants de la commune	50€
Associations locales	Gratuit

CAUTION : 200 €

À LA LOCATION

Petites tables (4 pers)	1,5€
Grandes tables (12 personnes) + bancs	3€
Chaise	0,15€
Vaisselle dans la salle des fêtes	1€ le couvert

DÉCHETTERIE

SURGERES (zone industrielle ouest)

	AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	PRINTEMPS-ETE 16/03 AU 30/09
Lundi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Mardi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Mercredi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Jeudi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Vendredi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Samedi	9h-12h30 / 14h-18h	9h-12h30 / 14h-18h

LES COMPORTEMENTS ÉCOLOGIQUES AU QUOTIDIEN

Voici, à titre d'exemple, quelques petits gestes éco-citoyens que vous pouvez effectuer au quotidien pour réduire de façon sensible votre impact sur l'environnement :

- Acheter des produits avec un **label écologique certifié** : NF environnement, Ecolabel, AB, Nature et Progrès, NaturePlus, Cosmétique Bio...
- **Trier les déchets** : en France, nous jetons actuellement environ 460 kg de déchets par personne chaque année.
- **Réduire nos déchets** en évitant au maximum les produits jetables et en privilégiant les produits réutilisables.
- **Réparer ou donner** au lieu de jeter.
- **Economiser l'eau** : prendre une douche au lieu d'un bain, par exemple et couper l'eau pendant qu'on se brosse les dents...

- **Réduire sa consommation d'électricité** : ne pas laisser les appareils inutilisés allumés en permanence ou en veille et les arrêter totalement, éteindre la lumière en quittant une pièce, utiliser des moyens de chauffage écologiques...
- Dans l'alimentation : **acheter des produits peu transformés** et emballés, préférer les produits vendus en vrac ou à la coupe, acheter au fur et à mesure en fonction de ses besoins...
- Consommer l'eau du robinet en installant un **système de filtration d'eau** si nécessaire ou dans des bouteilles en verre : ne pas acheter de l'eau en bouteille plastique
- **Refuser la publicité** dans la boîte aux lettres en y apposant un autocollant « STOP PUB »
- **Rapporter ses médicaments** en pharmacie.

NOUVEAUX SERVICES

KINESITHERAPEUTES

Mme Jennifer DELIAS, M. Nicolas DUPUIS,
Mme Olivia CHRISTEL, M. Geoffrey HOUSSET
2 Boucle du Bourrelier - Tel : 09 86 37 55 55
Sur rendez-vous du lundi au vendredi

OSTEOPATHE

Mme Sandrine BRAY
19 chemin du moulin - Tel : 06 43 21 34 52
Sur rendez-vous

INFIRMIERE LIBERALE

Mme Marie-Ange ROOS
19 Chemin du Moulin - Tel : 06 02 05 54 57
Consultations sur rendez-vous
au cabinet et à domicile
Permanences sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h à 9h

LISTE DES ENTREPRISES

- **Christophe BENETEAU**, travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux, 3 Route de la Chapelle Blameré
- **Christian BOINOT**, entreprise d'égavage, broyage d'accotements et de branches, La Loge
- **Lucie CHARTIER**, esthéticienne à domicile, lotissement Bel épi
- **Cyril DANIEL**, peintre, 1 rue du Stade
- **Brigitte et Patrick FRANÇOIS**, chambres d'hôtes, 9 rue de la Garenne
- **Olivier MOYAUX**, menuisier, 2 rue de Vouhé
- **Raymond NICOLAS**, éleveur de chiens, le Bois des Bossées
- **OUEST PLAFONDS**, Jérôme RABILLÉ, carreleur - poseur plafonds tendus, 3 Boucle du Bourrelier
- **Aldo ROLIN**, plombier - chauffagiste, 3bis rue de la Garenne
- **Méolia Beauté**, Lauriane CONTANT, soins de beauté, esthéticienne à domicile. Lotissement Bel Épi.
- **Beauty & Bio**, onglerie cils, Rue de la Garenne
- **AS menuiserie**, Aurélien SIMONNEAU, menuisier, Lotissement Bel Épi
- **GOIZINJARDIN, Vincent GOIZIN**, entretien parcs et jardins (tonte, débroussaillage...), 7 rue des Combes

ENSEIGNEMENT / PÉRISCOLAIRE

Ecole maternelle « l'Îlot Pyraté » de PUYRAVAULT (PS, GS, MS)

Adresse..... Chemin Vert
..... 17700 PUYRAVAULT
Tél..... 05 46 68 98 12

Ecole élémentaire de VOUHE (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)

Adresse..... 9 rue du Stade
..... 17700 VOUHE
Tél..... 05 46 68 94 27

ALSH « Les Petits Galopins »

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Adresse..... 107 rue du Stade
..... 17700 ST GEORGES DU BOIS
Tél..... 05 46 51 61 57

Vacances scolaires 2022 / 2023

HIVER : du 12 février au 27 février 2022

PRINTEMPS du 16 avril 2022 au 2 mai 2022

GRANDES VACANCES : 7 juillet 2022

RENTREE SCOLAIRE : 1 septembre 2022

TOUSSAINT : du 22 octobre au 7 novembre 2022

NOEL : du 17 décembre au 3 janvier 2023



ASSISTANTES MATERNELLES

(affichage à la mairie)

BUREAU Patricia

3 boucle du Bourrelier05 46 01 74 38 - 06 81 98 19 95

TIRET Aurélie

2ter impasse du Tiky, Blameré06 19 39 14 99

POISSY Elisabeth

15 Chemin Vert.....05 46 09 96 78 - 06 76 46 59 45

RIAND Evelyne

8 Route de la Chardonnière.....05 46 68 93 49

RODRIGUES Lydie

7 chemin du Moulin05.46.69.75.79

ROUAULT Ingrid

9 Chemin Vert05 46 00 85 67 - 06 09 87 12 35

UGILLE Adeline

8 rue de la Garenne05 46 67 37 71 - 06 68 20 15 02

VIVIER Fanny

3 impasse du Bouvier.....05 46 01 63 86 - 06 37 72 21 68

LOFFREDO Nelly

2a rue d'En Haut, Blameré06 20 29 24 06

➤ Info énergie

« Comment isoler mon habitation de façon efficace ? »

« Quel est le meilleur chauffage pour mon logement ? »

« Comment comparer des devis d'artisans ? »

« Comment financer mon projet, quelles sont les aides existantes ? »

Vous avez besoin d'aide ?



Vous avez froid en hiver ou trop chaud en été ?

Votre logement est mal isolé ?



Vos factures d'énergie vous semblent élevées ?

Sachez que la plateforme territoriale de la rénovation énergétique accompagne les particuliers sur toutes les questions relatives à l'habitat et l'énergie.

La plateforme territoriale de la rénovation énergétique : c'est quoi exactement ?

La Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE), service commun aux Communautés de Communes Aunis Atlantique, Aunis Sud et Vals de Saintonge, est là pour vous aider à mener votre projet de rénovation énergétique de manière objective et en toute indépendance, apporter des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires personnalisées sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, aux particuliers comme aux entreprises.

Cette plateforme est hébergée par la CdC Aunis Sud à Surgères et dispose aussi de permanences à Marans et Saint Jean d'Angély plusieurs fois par mois. C'est un service gratuit et neutre pour vous apporter des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires personnalisées sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Le rôle de la plateforme territoriale

- **VOUS CONSEILLER** techniquement et financièrement tout au long de votre projet de rénovation ou de construction.
- **VOUS ORIENTER** vers les organismes et services compétents afin de sécuriser et concrétiser vos projets.
- **ANIMER** le territoire pour sensibiliser le grand public. Collaborer avec les élus dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de l'habitat et de réduction des consommations d'énergie.
- **COMMUNIQUER** pour faciliter l'accès à l'information. Proposer ou co-élaborer des contenus informatifs adaptés aux supports existants pour valoriser et relayer les actions des collectivités.



➤ Une année à l'école maternelle « L'Ilot Pyraté »

Les conditions sanitaires nous ont empêchés de faire des sorties ou de voir des spectacles. Mais, nous nous sommes adaptés et nous avons profité des événements marquants de l'année pour rythmer notre année scolaire tout en étant accompagnés par notre mascotte Trudi !

L'équipe enseignante
Leslie GAUDIN et Frédéric DIRR



➤ La bouquinerie

La municipalité vous propose un accès gratuit à tous les livres et documents que vous pouvez trouver à la bouquinerie.

Venez découvrir toutes les nouveautés le mercredi ou le samedi de 10h à 12h. Toute l'équipe de bénévoles sera heureuse de vous offrir un café.

Derniers achats faits en décembre (une centaine de nouveaux livres achetés par an) :

- La princesse au petit Moi de Jean-Christophe Rufin
- La plus secrète mémoire des hommes de Mohamed Mbougar Sarr
- Le crépuscule et l'aube de Ken Follet
- La petite boutique aux poisons de Sarah Penner
- Seuls les vivants de Lou Berney
- Coule la seine de Fred Vargas
- Isabelle l'après-midi de Douglas Kennedy
- Mille femmes blanches de Jim Fergus
- Le jour où les enfants disparaissent de Nicci French
- Le bureau des affaires occultes de Eric Fouassier
- La muse rouge de Véronique de Haas
- Bono, le chat qui aimait la vie de Helen Brown
- Quelqu'un de bien de Françoise Bourdin
- Seule en sa demeure de Cécile Coulon
- Ceux qu'on aime de Victoria Hislop
- Le bruissement des feuilles de Karen Viggers
- Premier sang de Amélie Nothomb

Vous pouvez aussi faire la demande d'un livre que vous cherchez et les bénévoles solliciteront la Bibliothèque Départementale.

N'hésitez pas à venir nombreux rencontrer les bénévoles !



➤ Des nouveaux services à Puyravault

La municipalité n'a pas hésité un instant quand Cédric de Lokalité, épicerie ambulante l'a contacté pour participer à son projet : parcourir la campagne 5 jours par semaine à bord d'un camion épicerie, desservir une trentaine de villages dépourvus de commerces alimentaires, et surtout apporter une dose de chaleur humaine et recréer du lien social.

Ainsi, notre nouvel épicier sillonne nos villages Puyravault (Place de la Liberté) et Blameré (Place St Eutrope) tous les mardis matins depuis le 9 mars dernier.

Après plusieurs mois de tournées hebdomadaires, la clientèle est aussi satisfaite que l'épicier de ce bel échange !

Cédric a suscité des vocations, Ophélie avec « L'atelier de Lilie » est venue étoffer l'offre de service : dorénavant nous avons une coiffeuse à Puyravault !



<https://www.lokalite17.fr/>



L'atelier de Lilie a vu le jour en août 2021. Fondé par Ophélie, le salon itinérant propose ses services aux femmes comme les hommes et les enfants. Elle utilise exclusivement des produits professionnels « Douceur nature » et « Défi pour homme ». Après 6 ans d'études et 3 ans en salon franchisé, elle a décidé de voler de ses propres ailes, elle avait envie d'emmener un service de qualité et abordable au plus proche de chez nous.

<http://www.latelierdelilie.fr/>



➤ Les travaux réalisés en 2021



Mise en place du tri sélectif au cimetière



Plantation arbres devant le cimetière



Changement du filet de foot et taille de la haie



Peinture des vestiaires du foot



Nettoyage du Blameré par Aunis GD



Changement de la barrière des Fontaines et mise en sécurité



Installation de chicanes et ralentisseur Route de la Macre à Blameré (même opération Rue d'En Haut)



- voirie impasse des Marronniers, Impasse de la Forge, Impasse de l'Alambic, impasse des Fleurs et Boucle du Bourrelrier.
- Assainissement Rue de Vouhé, rue de la Chardonnière et en partie la rue Audry continuité des travaux d'assainissement.

➤ La collecte séparée des bio déchets



Depuis le mois de novembre 2021, CYCLAD a développé un nouveau service sur notre commune : la collecte séparée des bio déchets.

Afin d'éviter d'incinérer ou d'enfouir des matières organiques 100% recyclables, vous avez la possibilité de trier tous les restes alimentaires et de les déposer aux points de collecte afin qu'ils soient compostés.

Pour cela trois bornes ont été installées sur Puyravault et Blameré :

- Place Saint Eutrope à Blameré,
- Rue du Stade à Puyravault à proximité des autres containers,
- Place de la Liberté à Puyravault

Le 20 septembre dernier, Madame Anne Sophie DESCAMPS 3ème Vice-Présidente de Cyclad (CC Aunis Sud), aidée de Monsieur BOUCHERIE, Chargé de Mission Bio déchets et de sa collègue ont présenté le dispositif plus en détail à une cinquantaine de personnes qui s'étaient déplacées.

En raison des mesures sanitaires en vigueur, deux sessions ont été organisées (l'une en intérieur avec rétroprojecteur pour ceux qui avaient le pass sanitaire et une en extérieure avec panneaux explicatifs pour les autres).

A cette occasion, ils ont pu récupérer le kit bio-déchets mis à disposition par Cyclad : un bio-seau, des sacs biodégradables, un guide de tri, une carte d'adhérent et une clé pour ouvrir la borne marron.

Pour rappel, le bio-seau et ses accessoires sont disponibles en mairie.



LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS ARRIVE EN AUNIS SUD

En novembre

QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Jardin ou pas, avec les nouvelles bornes à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.

UN GESTE ANTI-GÂCHIS

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

SOYEZ LES PREMIERS

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, Aunis Sud prend de l'avance !

UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUBELLE

- 30% DE DÉCHETS

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT

Accessible 24h/24h, la borne marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.

QUAND ET COMMENT ?

En septembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres les dates de réunions ou permanences d'information et d'équipement. Vous pourrez y retirer : un bioseau, des sacs biodégradables, une clé d'accès à la borne, un guide du tri.







DÉCHETS AUTORISÉS DANS LE BAC BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROUTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...



QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Les bornes marrons seront collectées chaque semaine et les biodéchets seront compostés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. Ne déposez aucun autre déchet dans les bornes marrons.










L'URBANISME SE DÉMATÉRIALISE

les démarches d'urbanisme peuvent désormais se faire en ligne



www.aunis-sud.fr



➤ L'urbanisme se dématérialise

Les démarches d'urbanisme peuvent désormais se faire en ligne.

À compter du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme doivent pouvoir se faire de façon dématérialisées. D'ici là, une plateforme va être expérimentée. Il s'agit du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, le GNAU, qui est tout simplement un guichet commun de dépôt pour tous les professionnels et les habitants de la Communauté de Communes: <https://cdc-aunissud.urbanisme17.fr/gnaucdcaunissud/#/>

Afin de faciliter vos démarches, c'est sur cette plateforme via le site internet de la Communauté de Communes Aunis Sud que pourront être déposées, sous forme électronique, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme.

Quels sont les avantages ?

- un service en ligne 7j/7 et 24h/24, accessible depuis chez vous,
- un suivi de l'avancement des dossiers en temps réel,
- une aide en ligne pour minimiser les erreurs de saisie,
- un traitement optimisé de la demande,
- des échanges simplifiés avec l'administration,
- un gain de temps et d'argent.

Planning de mise en place du guichet numérique des autorisations d'urbanisme :

- Avril-septembre 2021 : expérimentation de la plateforme de dépôt des autorisations essentiellement à destination des professionnels (notaire, géomètre, agence immobilière etc.) pour les actes suivants : CUa, CUb, DPLT, DIA

- Septembre-décembre 2021 : expérimentation de la plateforme également pour les particuliers pour l'ensemble des actes : CUa, CUb, DPLT, DP, PC, PA, Permis Démolir.

- 1er janvier 2022 : lancement officiel de la plateforme (fin de l'expérimentation).

Et si je ne maîtrise pas l'informatique ?

N'ayez crainte ! Les agents resteront à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche. Au-delà du service d'aide proposé en ligne, un échange de vive voix sera toujours possible, ainsi que le dépôt des actes en version papier.

Lexique :

- CUa : Certificat d'Urbanisme Informatif
- CUb : Certificat d'Urbanisme Opérationnel
- DIA : Déclaration d'intention d'aliéner
- DPLT : Déclaration Préalable (Lotissements et autres divisions)
- DP : Déclaration Préalable
- PC : Permis de Construire
- PA : Permis d'Aménager



➤ Rézo pouce

Lors du conseil municipal du 7 avril 2021, Mesdames Annabelle GAUDIN, Responsable du Pôle Planification, Urbanisme, Mobilité, Habitat et Pauline MENANT CHAVATTE, Chargée de mission Pôle Planification, Urbanisme, Mobilité, Habitat à la Communauté de Communes Aunis Sud, sont venues présenter le dispositif REZO POUCE.



Le dispositif REZO POUCE qu'est-ce que c'est ?

C'est un système d'autostop gratuit, sécurisé et organisé de courte distance pour assurer les utilisateurs et remettre au goût du jour la pratique de l'autostop. Il vise à répondre aux besoins en mobilité des personnes en zone rurale ou périurbaine.

Le Conseil a décidé d'adhérer à REZO POUCE, lors du conseil municipal du 11 mai 2021, Madame Aurélie CHAUVIN a été désignée à l'unanimité comme référente.

Elle sera notre GPS, et nous tiendra informer de la suite de l'itinéraire emprunté par la mise en place du système REZO POUCE sur la commune.

Le dispositif devrait être opérationnel pour le printemps 2022.



crédit photo Pauline Menant-Chavatte



Blameré 2021



La réalisation de notre programme prévisionnel d'activités 2021 a été très contrarié par les restrictions sanitaires durant le premier semestre.

Braderie

Galette des rois

Repas de chasse

Journée Thierry

COVID-19

Youpi

3 Juillet



Marche gourmande

Cette édition (à une date inhabituelle) a permis de voir de nouveaux marcheurs et beaucoup de fidèles qui ont déclaré vouloir revenir l'année prochaine (430 participants).

La météo clémente a mis en valeur le bonheur de se retrouver entre amis ou en famille après de longues semaines de restriction et d'isolement.

Tout les bénévoles avaient à cœur de proposer le meilleur pour le plaisir de tous.





**22
Août**



Le bon déroulement de la marche gourmande n'aurait pas rencontré un tel succès sans la trentaine de bénévoles toujours sur le pont.

C'est pourquoi, un repas a été organisé pour les remercier.



Un merci particulier à Laurent qui a relevé le défi d'assurer toute la partie cuisine (tartine hawaïenne, confit - haricots blancs, panna cotta aux fruits rouges)

23 / 12 / 2012

Merci Président

10 / 12 / 2021



Le bureau de l'Amicale Villageoise de Blameré te remercie pour ces 2 mandats (9 ans) comme président



Tous les amicalistes te sont gré pour tout ce que tu as mis en œuvre et ton dévouement au service de notre amicale. Ces quelques photos témoignent de ton attachement à la convivialité.

Agenda 2022

Date	Manifestation
16 Janvier	Jeux et galettes
10 Avril	Braderie
01 Mai	Journée Thierry
11 Juin	Marche gourmande
03 Juillet	Repas bénévoles
04 Septembre	Repas de la chasse
01 Octobre	Repas à thème



La carte d'adhérent est disponible auprès de notre trésorier **Jean-Marie COUQUE**

Site de l'amicale:

<http://amicvillagblamere.free.fr/>

Messagerie de l'amicale:

amicvillagblamere@free.fr

➤ APE "Vous et les pirates"

C'est l'association des parents d'élèves du RPI Vouhé-Puyravault.

Les membres du bureau ont reconduit leur participation pour cette année.
L'équipe change un peu avec le départ de David Laithier et l'arrivée de Laurianne Patureau.



L'équipe 2021/2022



13 juillet 2021 à Vouhé



La buvette n'a pas désempilé !

Objectifs

Les actions menées par l'association permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les équipes enseignantes.

Comme l'année précédente, nous n'avons pas pu organiser le vide-grenier, la kermesse et notre tombola. Malgré cela, l'association est restée active et a généré des bénéfices qui seront reversés aux écoles sur projet (Cirque sur glace à La Rochelle pour les maternelles en novembre).

Pour l'année 2021/2022

Manifestations organisées :

- Mercredi 13 juillet 2021 : Tenue de la buvette lors de la Fête Nationale à Vouhé
- Samedi 23 octobre 2021 : Boum d'Halloween pour tous les enfants du RPI à Puyravault
- Novembre 2021 : Vente de sapins de Noël et vente de madeleines Bijou
- Vendredi 10 décembre 2021 : Stand goûter pour le marché de Noël à l'Îlot Pyraté
- Décembre 2021 : Distribution de chocolats de Noël à tous les élèves

Manifestations à venir :

- Vente de madeleines Bijou
- Carnaval
- Vide-grenier sur Puyravault
- Vente de produits personnalisés par les élèves du RPI
- Vente de pieds de tomates, fraisiers et aromatiques
- 18 juin 2022 : Fêtes des écoles et kermesse à Vouhé + tombola

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook, pour suivre nos différentes manifestations, le menu des cantines, ou tout simplement nous contacter.

L'APE a toujours besoin de bénévoles.

Si vous avez des idées de projets, ou souhaitez vous investir sur une manifestation en particulier, n'hésitez pas ! Vous serez toujours les bienvenus.



Boum d'Halloween à Puyravault

Les enfants sont venus nombreux revêtus de leurs plus beaux déguisements



Marché de Noël école de Puyravault

Remerciements

Nous tenons à remercier les deux municipalités pour leurs subventions (achat d'une deuxième crêpière professionnelle) et la mise à disposition des locaux.

Nous remercions la municipalité de Vouhé de nous avoir convié à l'organisation de la Fête Nationale du 13 Juillet 2021.

Nous remercions également les équipes enseignantes pour leur collaboration tout au long de l'année.

Nous remercions tous les parents se mobilisant en tant que bénévoles ou en tant que visiteurs aux manifestations.

Nos coordonnées

ape17700@gmail.com
Facebook : Ape Vouhé / Puyravault
Présidente : Mme Marie MAINGOT 06 98 29 29 94

➤ Canton Aunis Football Club



Le Canton Aunis Football Club est un club créé en Mai 2018 suite à la fusion des clubs de l'USAP (communes de Saint Georges du Bois, Puyravault et Vouhé) et de l'ES Surgères.

19 équipes jeunes et seniors sont engagées pour la saison 2021-2022 dans les championnats ligue Nouvelle-Aquitaine et District Charente-Maritime. Ce club cantonal a pour objectif de représenter l'ensemble des communes du canton Surgérien.



Cette mutualisation des moyens humains et des infrastructures permet la pratique du football pour 270 licenciés de l'Aunis Sud qui évoluent ainsi sur les terrains de Puyravault, Surgères, St Georges du Bois, Vouhé et Vandré. Notre club aux couleurs rouge et noir a une dimension sociale forte pilotée par un slogan « Le football pour tous » et 3 piliers :

- l'éducatif : volonté de formation et de transmission des valeurs envers les jeunes,
 - le sportif : volonté de résultats et de progression pour l'ensemble des équipes,
 - l'associatif : volonté de rassemblement autour des valeurs du club.
- Notre volonté est de construire un club dans lequel chacun peut s'identifier et trouver sa place.

En ce contexte de crise sanitaire, toutes les manifestations extra-sportives habituellement organisées sont en suspens pour la saison 2021-2022. D'ordre général, le club organise de nombreuses manifestations qui rythment la saison et restent indispensables à une vie de club harmonieuse. Il y a notamment le concours de palets organisé à Blameré, deux lotos, un concours de Belote et enfin le tournoi de foot seniors qui se déroule en juin à Saint Georges du Bois.

L'ensemble de ce projet associatif vise à satisfaire l'ensemble des parties prenantes du club, supporters, parents ou joueurs de tout âge.

L'organisation du Canton Aunis Football Club se compose de plusieurs instances ayant chacune un rôle bien défini. Les activités du club sont organisées autour de groupes de travail appelés « commission » ayant pour chacune d'elles des thématiques précises et une équipe de bénévoles qui programme et anime les différentes actions.



➤ Le club La joie de Vivre à tout âge

Le club vous propose de nous retrouver les mardis à partir de 14 h 30 à l'espace loisirs du Vieux Château d'Eau à Puyravault, et les jeudis après-midi sur Vouhé pour partager un moment convivial et quelques parties de jeux (sous réserves des annonces gouvernementales).



Le port du masque et surtout la vaccination sont obligatoires.
 Nous espérons pour 2022 de nouveaux moments de partage, de joie de vivre et de nombreuses activités.
 Nous avons une douce pensée pour tous nos adhérents.
 N'hésitez pas à contacter le trésorier Jean Maurice VANNEAU au 06.72.73.03.66 pour nous rejoindre.

Au plaisir de vous retrouver très vite, nous vous souhaitons à tous nos Meilleurs Vœux !

Le bureau du Club « La Joie de Vivre à tout âge »

Minutes municipales

26 JANVIER 2021

Accord pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité, y compris les actes budgétaires.

Actualités à la Communauté de Communes Aunis Sud :

Le SCOT, Schéma de cohérence territoriale : l'élaboration du nouveau SCOT, qui viendra se substituer au SCOT du Pays d'Aunis approuvé en 2012 et à celui de l'Agglo de La Rochelle approuvé en 2011, engagée depuis 2017, se poursuit, des séminaires sont à venir.

COVID 19 : mise en place à Castel Park à Surgères d'un centre de vaccination.

09 MARS 2021

Compte-rendu du dernier conseil d'école du 4 février 2021 : effectif prévisionnel pour la rentrée 2021-2022 sur le RPI est de 113 élèves, répartis comme suit : à Puyravault : 12 PS, 13 MS et 18 GS et à Vouhé : 12 CP, 20 CE1, 13 CE2, 14 CM1 et 11 CM2. Equipement à l'école de Vouhé de deux ordinateurs, six IPAD, deux vidéoprojecteurs et un Environnement Numérique de Travail avec une subvention de 50% du ministère dans le cadre du Plan Label Ecoles Numériques.

Approbation du compte administratif 2020, comme résumé ci-dessous :

Approbation, à l'unanimité, du budget primitif de la commune pour l'année 2021, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	DEPENSES (€)	RECETTES(€)
INVESTISSEMENT	434 061,07	434 061,07
FONCTIONNEMENT	688 139,71	688 139,71
TOTAL	1 122 200,78	1 122 200,78

CLASSES	Solde en début de gestion	OPERATIONS DE L'EXERCICE			Résultat global	RESTES A REALISER		Résultat définitif
		Dépenses	Recettes	Résultat		Dépenses	Recettes	
Classes 1-3-3	-73 958,71	123 294,94	186 759,29	43 482,35	-30 496,36			-30 496,36
Classes 4-5								
Classes 6-7-8	249 095,29	346 005,23	417 406,89	71 401,66	320 496,95	0,00	0,00	320 496,95
TOTAUX		469 302,17	584 166,18	114 864,01	290 000,59	0,00	0,00	290 000,59

Divers :

- mise en service de l'antenne FREE (rue de Vouhé). L'antenne relai qui devait être installé à la station d'épuration ne pourra pas se faire car le terrain se situe dans un réservoir de biodiversité à préserver.
- lecture du courrier envoyé à M. le Préfet, sollicitant le retrait de son arrêté autorisant l'installation d'éoliennes sur les communes de Chambon et Puyravault. Puis, lecture du courrier de M. le Préfet donnant une réponse défavorable à notre demande.

07 AVRIL 2021

Présentation du dispositif REZO POUCE par Mesdames Annabelle GAUDIN, Responsable du Pôle Planification, Urbanisme, Mobilité, Habitat et Pauline MENANT CHAVATTE, Chargée de mission Pôle Planification - Urbanisme - Mobilité - Habitat à la Communauté de Communes Aunis Sud.

Inscription du dossier « Sécurisation et aménagement paysagé de l'aire de jeux de la rue du Stade, d'un montant total estimé à 11 680 € HT, au budget 2021 : arrachage partie d'une haie (arbres morts) et plantation d'une nouvelle haie (environ 20 arbres de haute taille essences locales) - Installation d'un filet de protection - Installation d'une table et bancs.

Considérant la préparation du budget primitif 2021 et la constatation d'un besoin de recettes supplémentaires pour réaliser les projets en cours et à venir (enfouissement des réseaux, aménagement du centre bourg, aménagement de la Mâcre, réfection voirie...) et faire face à l'augmentation des dépenses de fonctionnement, décision d'augmenter les taux d'imposition fonciers qui n'ont pas évolués depuis 2017 : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41 %, Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58 %.

Versement de subvention pour un montant total de 1 270 €, étant entendu que seules pourront y prétendre les associations ou organismes qui en auront fait la demande et qui présentent leur bilan comptable : ACCA Chasse Puyravault pour 100 €, Union des associations patriotiques des anciens combattants pour 70 €, Union des Propriétaires et Chasseurs de Blameré pour 100 €, ADDEVA17 (Madame Annie JAUNAS, en tant que membre de l'association n'a pas pris part à ce vote) pour 100 €, Coopérative scolaire Puyravault pour 350 €, Association Parents élèves « Vous et les piratés » pour 450 € et Canton Aunis football club pour 100 €.

Soutien ponctuel à l'agent technique, pour divers travaux (espaces verts, peinture, tonte ...) par le biais de l'association d'aide à l'emploi de Surgères.

11 MAI 2021

Présentation de la future collecte biodéchets, qui doit permettre d'alléger nos poubelles noires d'environ 30%.

À la suite de cette présentation, l'ensemble du conseil observe une minute de silence à la mémoire de Monsieur ANGIBAUD qui fut notre porte drapeau durant plusieurs années.

Approbation de l'achat d'un harmonium d'occasion pour l'église, auprès de Monsieur BOSSARD pour un montant de 100 €, suite à la vandalisation du précédent.

Remplacement de notre drapeau tricolore. Remerciement à Monsieur Claude GRELAUD qui, à l'occasion de la cérémonie du 8 mai, a porté le drapeau.

Achat à Madame JOURDAIN d'une citerne à fioul d'occasion de 2500 litres pour un montant de 2500€.

Afin de réduire les frais d'acte notarié sur les petites opérations, il est possible de donner pouvoir de signature à un adjoint (récupérations de très petits terrains, de délaissé de voisinage...), désignation de Monsieur Gérard ALAIRE.

Adhésion à « Rézo Pouce », Madame Aurélie CHAUVIN est désignée à l'unanimité, comme référente.

Présentation par Antoine RUBIO et Gérard ALAIRE du rapport de l'étude du schéma directeur des eaux pluviales réalisé par l'UNIMA, budgétisé initialement à 26 000 €, le coût final est de 20 105 € (subventionné à hauteur de 80%) : une expertise complète de l'existant : avaloirs, bouches, grilles et cheminements (carte satellite), un recellement visuel, un diagnostic et des propositions qualitatives et quantitatives. L'ensemble des documents est consultable à la mairie - Bilan : pas de gros travaux à prévoir.

8 JUIN 2021

Présentation du projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée. Ce projet TZCLD aura pour but de lutter contre le chômage de longue durée.

Accord pour l'admission des nouveaux membres au Syndicat Départemental de la Voirie et les modifications statutaires telles que votées par le Comité syndical et portant transformation de la structure en Syndicat mixte ouvert restreint ; Accord pour la modification des statuts de la Communauté de communes Aunis Sud afin qu'elle puisse prendre la compétence Maisons de Services Au Public (MSAP) et toiletter des compétences pour les mettre en conformité avec la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019.

Modification du tableau des effectifs, afin de permettre le déroulement de carrière des agents promouvables : création, à compter du 15 juillet 2021, un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet, et un poste d'agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles, à temps complet, à compter du 1er décembre 2021, un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps non complet à 25h30.

Signature de la convention de mise à disposition à titre gracieux des terrains et locaux sportifs de la commune de Puyravault avec Canton Aunis Foot Club, établie pour une durée d'un an correspondant à l'année sportive de 2021-2022.

Signature de la convention pour la conception d'un cheminement piétonnier dans le village de Blameré et la réalisation des travaux avec le syndicat mixte départemental de la voirie des communes de la Charente-Maritime. L'opération consiste à prendre en compte : la création d'un cheminement piétonnier en matériaux minéraux avec mise en place d'une trame végétale, la mise aux normes d'accessibilité du cheminement, la création d'une noue pour compléter le réseau d'eaux pluviales, les possibilités d'aménagement de l'arrêt de bus existant selon les normes en vigueur.

5 JUILLET 2021

RENTREE SCOLAIRE

Maintien du prix de cantine fixé l'an dernier, pour la rentrée scolaire 2021 : le repas enfant à 2,60 €, et le repas cantine adulte à 3,15 €.

Maintien des horaires de garderie : lundi, mardi, jeudi et vendredi : matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30 et les prix restent inchangés : 0,50 € par 1/4h pour un enfant, 0,75 € pour deux enfants, 1€ pour trois enfants et 10 € par 1/4h et par enfant au-delà de 18h30 (le 1/4h commencé est du). Exclusion, après 3 dépassements.

Renouvellement du contrat avec CONVIVIO PRO.

Achat d'une armoire réfrigérée pour la cantine scolaire.

Avis défavorable au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Saint-Sauveur d'Aunis (8 aérogénérateurs et un poste de livraison double). Par 10 voix défavorable, 0 voix favorable et 1 abstention.

Commission « voirie » du lundi 28 juin 2021 : prévoir le débarnage sur une partie de la voirie communale, aménagement d'une liaison douce route de la Macre à Blameré.

14 SEPTEMBRE 2021

Approbation du projet de convention reçu du Département de la Charente-Maritime qui régit les dispositions relatives à la participation financière de notre commune aux études d'aménagement de la traverse du bourg, routes départementales n° 205 (rue Pierre François Audry), n° 205e5 (rue de la Garenne) et n° 208e1 (rue du Stade) dans le but d'améliorer la sécurité des usagers et d'inciter les conducteurs à réduire leur vitesse en traversant l'agglomération. Le coût d'objectif prévisionnel des travaux est de 1 416 000 € HT. Le montant des études est estimé à 92 968,36 € HT, la participation de la commune, à hauteur de 30 % du coût HT des études, est de 27 890,50 € HT.

Approbation du projet de convention reçu du Département de la Charente-Maritime qui régit les dispositions relatives à la participation financière de notre commune aux travaux d'aménagement de la traverse de Blameré, route départementale n° 205e5 (rue d'en Haut - route de la Macre) le but d'améliorer la sécurité des usagers et d'inciter les conducteurs à réduire leur vitesse en traversant l'agglomération, pour un coût d'objectif prévisionnel des études et travaux de 51 801,37€ HT, avec une participation de la commune estimée à 15 307,91 € HT.

Recrutement de M. Donatien QUESSON en emploi aidé pour seconder M. Didier NEAUD dans l'entretien des espaces verts, à raison de 20h hebdomadaire à compter du 1er septembre pour une durée de 6 mois. Le contrat aidé de Mme Agnès PONSONNAILLE a été renouvelé pour un an, à compter du 1er septembre à raison de 31/35e.

La commission « Cimetière » : nécessité de la mise en place d'une signalétique dans le cimetière (numérotation des rangées – affichage d'un plan du cimetière), réalisation prochainement de l'herbage des allées.

Création d'un puisard rue du Grenadier pour contenir les eaux pluviales. Coût 825 € TTC.

6 OCTOBRE 2021

Aménagement du centre bourg : Rappel de la convention, approuvée en séance du 14 septembre 2021 signée avec la DI (Direction des Infrastructures) pour l'étude des futurs travaux du bourg de Puyravault, que les travaux qui impactent les routes départementales sont pris en charge par le Département à hauteur de 70%. Demande de la DI pour un éventuel sens de circulation sur le bourg de Puyravault. Après discussion sur différents points tels que : vitesse des véhicules, aménagement piétons, circulation des vélos ...

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- A l'unanimité, de maintenir le double sens de circulation sur les rues du charron, le chemin du moulin, la rue du stade, la rue du grenadier, et la rue Audry de Puyravault.
- A l'unanimité, que la rue du beurre (très étroite) sera en sens interdit dans les 2 sens (sauf riverains et vélos).
- Après un vote à main levée, avec 7 pour, 4 contre et 1 abstention, de mettre la rue de la garenne en sens unique du carrefour de l'église au carrefour de la rue du stade.

Après les études faites par la DI, une réunion publique sera organisée pour finaliser le projet.

26 OCTOBRE 2021

Autorisation de conclure une convention avec la Société HIVORY pour une durée de 12 ans, reconduite tacitement par périodes successives de 6 années. L'objet du contrat est de donner en location à la Société HIVORY un emplacement d'une surface de 160 m², situé dans les emprises du terrain communal sis à Puyravault (17700), lieu-dit «Paquette», cadastré A419 pour l'implantation d'un relais de radiotéléphonie mobile. Le loyer est fixé à un montant forfaitaire annuel de 2 800 € HT.

Affectation de la parcelle le Bois du Fraigneau de la forêt sectionale de Blameré située à Benon, selon les modalités habituelles, et reconduction le versement de la recette obtenue de la coupe de bois 2021-2022, après déduction des frais de garderie et de la taxe foncière : 1/3 à la Coopérative Scolaire de Puyravault et les 2/3 restants à l'Amicale villageoise de Blameré.

Présentation de l'élaboration du SCoT La Rochelle Aunis débuté en 2017 qui est actuellement dans la phase de l'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

Achat d'un ordinateur portable pour l'école maternelle.

Présentation du rapport d'activités 2020 et bilan de campagne sur l'assainissement individuel : prix et qualité du service d'eau potable..., établi par EAU17. Le document est téléchargeable sur le site d'Eau17 : www.eau17.fr à la rubrique « Documentation ».

Elagage en têtard des 7 frênes sur la parcelle communale A344 par GIRODOS BALAND, coût 1 872 €.

Travaux de peinture à l'intérieur des vestiaires du foot par l'association AUNIS GD, coût 2 650 €.

23 NOVEMBRE 2021

Constat de la désaffectation totale de la parcelle sise rue de la Chapelle au lieu-dit «Blameré» à Puyravault, cadastrée section A n° 715, d'une superficie de 113 m², déclassement de la parcelle cadastrée section A n° 715 d'une superficie de 113 m² formant le quereu et relevant du domaine public communal sise rue de la Chapelle au lieu-dit «Blameré» à Puyravault, cession sans considération de prix car il s'agit d'un rétablissement de limite de propriété le terrain cadastré section A n° 715 d'une superficie de 113 m² sise rue de la Chapelle au lieu-dit «Blameré» à Puyravault au profit de e M. Vincent MIGNOT domicilié 4 bis rue de la Chapelle à Blameré et Mesdames Sandra JANNAU et Marigüe PINAUD domiciliées 2bis rue de la Chapelle à Blameré, autorisation pour la signature de l'acte à intervenir, qui sera passé en l'étude de Maître Alcide BORDE, notaire à Surgères. L'ensemble des droits, frais et taxes, lié à la publicité foncière sont à la charge de l'acquéreur.

Mme Marie MAINGOT, compagne de M. MIGNOT n'a pas pris part au vote

Bilan de campagne sur l'assainissement individuel réalisé par EAU17

30 installations sur 52 contrôlées lors de cette campagne : 57,70 % ne font l'objet d'aucune obligation de travaux, 23,10% sont à réhabiliter dans un délai d'un an en cas de vente de bien, 11,6 % des installations sont en cours de réhabilitation, 3,8 % dont à réhabiliter dans un délai maximum de 4 ans, 3,8 % des installations n'ont pas été contrôlés (vacant).

Concernant la mise en place d'un service de police municipale, sur 24 communes, 23 communes ont répondu au questionnaire, 20 communes sont intéressées par ce service. La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. A suivre.

Monsieur le Maire a fait lecture du courrier, réponse à Monsieur Jany GRASSIOT mécontent du nettoyage du fossé de Blameré réalisé sur ses terrains. Le terrain de M. GRASSIOT a été remis en état par les agents communaux.

22 DECEMBRE 2021

Suite à la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui a organisé la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriales et un retour obligatoire aux 1607 heures, validation de la durée hebdomadaire à 35h et détermination des cycles de travail suivant les services. Ces modalités prendront effet à compter du 01/01/2022.

Signature de la convention proposée par ORANGE pour la réalisation de l'étude d'effacement du réseau téléphonique. La convention a pour but de fixer les modalités techniques et financières d'étude et de réalisation des travaux d'effacement du réseau téléphonique, rue du Grenadier, rue Audry de Puyravault et rue de la casse aux Chevaux.

Signature de la convention d'assistance financière du Syndicat de la Voirie. La convention a pour but la rectification les exercices 2016 et 2017 du Syndicat de la Voirie, en identifiant de la TVA à l'intérieur du prix de vente des travaux régie et missions d'ingénierie facturés au cours des exercices rectifiés.

Signature de la convention de mise à disposition de services de la Commune de Puyravault, auprès de la Communauté de Communes Aunis sud pour la gestion de la distribution des publications communautaires dans chaque foyer de notre commune.

Présentation par M. RUBIO du projet du cheminement piétonnier, route de la Macre à Blameré. Le conseil municipal sollicite une aide financière, pour le projet de création d'un cheminement piétonnier doux et sécurisé à Blameré, route de la Macre, pour montant estimé à 76 618,33 € HT et adopte le plan de financement suivant (montants exprimés en € HT) :

Etat (DETR) >> 30% pour 22 985,50€

Etat (DSIL) >> 10% pour 7 661,83€

Département >> 40% pour 30 647,33€

Fonds propres >> 20% pour 15 323,67€

Approbation de la modification des statuts du SDEER comme suit :

A l'article 2, après le deuxième alinéa du paragraphe consacré aux « Activités accessoires », il est proposé d'insérer l'alinéa suivant : « *Sur demande des collectivités membres, le Syndicat peut accompagner les interventions et investissements de ses membres dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie et plus particulièrement dans le domaine de la performance énergétique de l'éclairage public, des bâtiments et des équipements publics, de l'achat d'énergies et du suivi et de l'optimisation des consommations énergétiques* ».

Information du déploiement du rézo puce sur la commune. Quatre panneaux arrêts sont prévus, deux sur le bourg de Puyravault, place de la Liberté et en face la mairie et deux sur Blameré, arrêt de bus et place du Pistachier.

